



Traduction d'un article paru le 17 Juin 2016  
dans la revue américaine Hemmings Classic Car

**Hemmings Classic Car le 17/06/2016**

## Les véhicules historiques sont exemptés dans Paris de l'interdiction relative aux voitures anciennes

Daniel Strohl



*Photo de Mauricio Lima .*

D'une manière qui pourrait avoir des ramifications dans toute l'Europe et peut-être dans le monde entier, les français amateurs de véhicules historiques ont convaincu les autorités parisiennes d'accepter l'exemption de l'interdiction de la ville à certains véhicules historiques.

L'interdiction, annoncée l'an dernier , mais finalisée au cours du dernier mois , entrera en vigueur le 1er Juillet prochain et interdira tous les véhicules d'avant 1997 dans les rues de Paris, entre 8 h et 20 h du lundi au vendredi. Destinée à lutter contre la hausse des niveaux de pollution de l'air dans la ville, l'interdiction deviendra plus stricte au fil du temps, éventuellement interdisant à tous les véhicules construits avant 2011 d'ici 2020.

Ou presque tous.

Car la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE), branche française de la Fédération Internationale des Véhicules Anciens (FIVA), a annoncé sur son site Internet que, plus tôt ce mois-ci, ses membres directeurs ont conclu un accord avec les représentants de la ville de Paris afin d'exempter les véhicules historiques de cette interdiction.

Les véhicules antérieurs à 1997 et porteurs d'une inscription en Carte Grise Normale continueront d'être interdits, de même que ceux de moins de 30 ans (une catégorie connue en Europe sous le nom de Youngtimers), même si la FFVE a prévu d'autres réunions avec les responsables de Paris pour traiter de leur exemption possible.

Selon Gautam Sen, vice-président des relations extérieures FIVA, l'accord entre les dirigeants FFVE et Paris pourrait se révéler très utile afin de convaincre les autres villes qui envisagent des interdictions similaires d'en exempter les véhicules historiques.

"Certes, chaque ville réagit différemment", a déclaré Sen. "Mais tout le monde est dans une sorte d'attente de l'Accord de Paris, si on peut appeler ça comme ça». À titre d'exemple, il a cité l'interdiction de la ville de Delhi à toutes les voitures de 15 ans et plus. "Une fois l'accord de Paris signé, je me rendrai à Delhi afin d'indiquer à ses autorités : « Voici ce que Paris vient de faire. "



*"Ça c'est Paris" (humour américain) Photo par Icelandeek.*

Pour donner plus de force à son argumentation selon laquelle les automobiles historiques méritent reconnaissance et préservation, la FIVA s'est récemment alignée sur l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation et la Science et a obtenu de l'UNESCO un patronage, sorte d'approbation de

sa mission. «La préservation des technologies et du savoir-faire fait partie des activités culturelles de l'UNESCO», selon le porte-parole de l'UNESCO Roni Amelan. "En outre, l'UNESCO célèbre le design créatif à travers un certain nombre de programmes. C'est pourquoi elle a décidé d'accorder son patronage à la FIVA pour les activités qui concernent la préservation du patrimoine automobile".

M. Sen a noté que le patronage de l'UNESCO n'a pas influé les pourparlers de Paris, et qu'il n'aura pas d'impact direct sur les efforts de la FIVA pour combattre les interdictions de voitures anciennes, "Mais qu'à plus long terme, il pourrait et devrait conduire à la reconnaissance de véhicules historiques ... non pas seulement comme classique ou vintage, et qu'il est important de mettre cet accord en place dans le cadre de notre histoire moderne ". En outre, M. Sen a indiqué que la FIVA espère tirer parti du patronage de l'UNESCO pour influencer la reconnaissance officielle et la préservation des sites historiques de l'automobile et assouplir les restrictions à l'importation et l'exportation de véhicules historiques dans le monde entier.

L'UNESCO a déjà fourni des bases à la FIVA, avec sa Charte de Venise servant de base et d'inspiration à la Charte de Turin FIVA 2013 , un effort pour obtenir des gouvernements du monde la reconnaissance des voitures historiques comme objets culturels. Le patronage de l'UNESCO arrive également lors des célébrations du 50e anniversaire de la FIVA, tandis que se tiendra une succession de 42 événements de voitures de collection à travers le monde. Pour plus d'informations, visitez le site [FIVA.org](http://FIVA.org) .

Traduction Robert-Louis Brezout-Fernandez – Administrateur FFVE